

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO ECOLE NOTRE PERE SECONDAIRE » en abrégé « AENPS-SARL »

Siège ABIDJAN, PORT-BOUET, carrefour Motard non loin de la pharmacie SAINT MICHEL vers le 42e arrondissement, lot 156 ilot 35, Lot 156, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO ECOLE NOTRE PERE SECONDAIRE » en abrégé « AENPS-SARL »

Objet : - AUTO ECOLE ;
- FORMATION ET GESTION DE FLOTTE AUTOMOBILE VTC;
- GESTION DE CHAUFFEURS QUALIFIES
- RENFORCEMENT DE CAPACITES DANS LE DOMAINE DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET D'ENGINS DE CHANTIERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, PORT-BOUET, carrefour Motard non loin de la pharmacie SAINT MICHEL vers le 42e arrondissement, lot 156 ilot 35, Lot 156, Ilot 35

Dirigeant(s) M AHISSAN KABLAN SERGE OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00676 du 05/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08127/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

